

INFO «PHYTO»

COMMUNES DU SAGE DU BAS-LÉON



AVRIL 2018 / n°7

AGENDA

Mardi 22 mai 10h, salle Marcel Bouguen à Plabennec :

Réunion d'échanges : bilan 2017 et point sur la gestion des plantes invasives

Vendredi 1er juin après-midi :

Potager ouvert sur les pratiques de jardinage au naturel, à Landéda

INFO+

Pack communication de la FREDON Bretagne
"Ma commune, je l'aime au naturel"

En suivant ce lien vous trouverez des supports de communication à télécharger afin de sensibiliser la population à l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires :

<http://www.fredon-bretagne.com/pack-communication/>



Présentation du peigne à gazon (Lannilis)

Pratiques de désherbage : où en sommes-nous ?

Le territoire du SAGE du Bas-Léon comprend 56 communes, dont 49 sont suivies annuellement par le Syndicat des Eaux. Les 7 autres, situées en périphérie du territoire, sont suivies par les SAGE voisins.

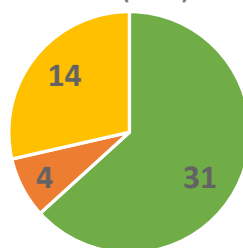
En 2017, 14 communes étaient en "zéro phyto", soit 5 de plus qu'en 2016 :

- 4 communes du Pays d'Iroise,
- 2 communes de l'Aber Wrac'h,
- 6 communes du Quillimadec,
- 2 communes périphériques (non suivies par le Syndicat).

On peut également mettre en avant qu'une douzaine de communes est très proche de cet objectif.

L'année 2017 a été marquée par l'entrée en vigueur de la Loi Labbé, interdisant les interventions chimiques sur les espaces verts et itinéraires de promenade ouverts au public, les voiries et forêts.

APPLICATION DE LA LOI LABBÉ (2017)



- En conformité
- En non-conformité
- En limite de conformité

> **31 communes respectent aujourd'hui cette loi (63%),**

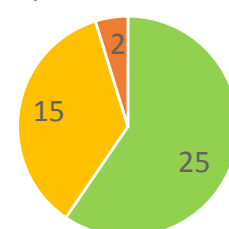
> **14 sont en limite de conformité (29%)** pour des interventions limitées mais sur des espaces qui pourraient être considérés comme des itinéraires de promenade, des espaces verts ouverts au public...

> **4 pourraient être considérées en non-conformité (8%)** pour des interventions sur des itinéraires de promenades ou espaces verts ouverts au public avérés.

En termes de quantités utilisées, 25 communes sur 42 (7 communes étaient déjà en zéro phyto en 2016) ont utilisé moins de produits en 2017 qu'en 2016.

Le suivi quantitatif des communes de l'Aber Wrac'h et du Quillimadec entre 2002 et 2017 permet de mettre en avant une diminution de l'ordre de 95% des quantités de produits utilisés (hors sélectif gazon).

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS UTILISÉES



- baisse
- stable
- hausse

Il subsiste néanmoins des points à améliorer :

- l'application du délai de rentrée,
- l'enregistrement des pratiques (obligation de traçabilité), même s'il y a du mieux...